



COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

Je déménage sur une commune du territoire...

Numéro usager (information en haut à gauche sur votre facture) :

A renvoyer à : Siège de la CC du Pays du Saintois

21 Rue de la Gare – 54116 Tantonville

Mail : nathalie.francois@ccpaysdusaintois.fr

Je soussigné(e) le demandeur

NOM Prénom

Téléphone Mail :

Mon ancienne adresse est :

N° + rue :

Code Postal Commune

Date du déménagement :

Ma nouvelle adresse est :

N° + rue :

Code Postal Commune

⇒ **Je garde ma carte déchetterie (Sauf pour Bainville aux Miroirs – Mangonville – Neuville – Roville, il faut contacter CC3M)**

Information concernant le logement

Ancien occupant

NOM Prénom

Numéro du bac en place (inscrit sur la cuve):

⇒ Logement collectif = carte pour ABRI BAC

Logement centre de VEZELISE = Sacs orange

Lors de l'emménagement, le bac était-il vide ? Oui non Le bac est-il équipé d'un VERROU ? Oui non

Lors de l'emménagement, le bac était-il endommagé ? Oui non Avez-vous les clés du VERROU ? Oui non

Information concernant le foyer

La composition de mon foyer a changé ? Oui non

Si oui, merci d'indiquer les noms et prénoms des personnes supplémentaires + personnes à supprimer + la date d'effet. En cas de départ un justificatif est demandé pour effectuer la mise à jour.

Nombre de personnes vivant dans le foyer :

Si changement, NOM et Prénoms de tous les occupants (préciser la date de naissance si l'enfant est mineur (JJ/MM/AAAA)) :

.....
.....
.....

Selon le règlement de facturation, le volume de votre moyen de collecte est en fonction de la composition de votre foyer. Suite à votre déménagement, vous pouvez être contacté pour adapter ce moyen de collecte.

1 à 3 personnes = 120L

4 personnes et + = 240L

Personne à contacter :

NOM Prénom

Téléphone

Fait à Le

Signature du demandeur :

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion du service des déchets ménagers et à l'établissement de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères incitative. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 complétée par le RGPD de mai 2018, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant à la communauté de communes du Pays du Saintois